









> CADRE DE VIE

Transport scolaire <i>sur autorisation de la Mairie</i>		Parking	
Internat <i>du lundi au vendredi</i>		Restauration	
Chambre étudiant <i>du dimanche soir au vendredi</i>		Clubs culturels et sportifs	
Aide au financement du permis de conduire et à l'équipement <i>(sous conditions)</i>		Carte nationale d'Apprenti	



CFAA FORMATERRA

Centre de Formation Apprentis Agricole

165, route de Mafate – CS 91037 - 97864 SAINT-PAUL Cedex

Tél : 02.62.45.22.69 - Email : cfaa@formaterra.re - Site Web : <https://formaterra.re/> -  [Formaterra.re](https://www.facebook.com/Formaterra.re)

2020 – CFAA FORMATERRA – Conception et réalisation : service communication FORMATERRA – Photos : © Formaterra.re - Ne pas jeter sur la voie publique.



BREVET de TECHNICIEN SUPÉRIEUR AGRICOLE (BTSA)

Agronomie Productions Végétales (APV)

Par apprentissage

Le BTS Agronomie Productions Végétales mène à deux types de fonctions : la production agricole et le conseil (Chambre d'agriculture, groupement de producteurs...)

Ce diplôme permet aussi de participer à des travaux de recherche, d'organiser un laboratoire ou une petite unité d'expérimentation, ou d'exercer une activité commerciale dans l'industrie ou dans une coopérative par exemple.

> CONDITIONS D'ACCÈS

- ✓ Avoir entre 16 ans et 29 ans, statut salarié.e
- ✓ Après avoir trouvé une entreprise pour signer un contrat d'apprentissage

La formation est ouverte à différentes périodes de l'année, aux titulaires d'un :

- ➔ BAC Général
- ➔ BAC Technologique Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant (STAV)
- ➔ BAC Professionnel Conduite et Gestion de l'Entreprise Agricole (CGEA) ou Productions Horticoles (PH)
- ➔ Autre diplôme de niveau IV, sous réserve d'une demande de dérogation

> COMMENT S'INSCRIRE ?

- ➔ Suivre la procédure d'inscription sur le site internet [Formaterra.re](https://www.formaterra.re) ou sur le site www.parcoursup.fr
- ➔ Ou sur rendez-vous avec le Développeur au CFAA



> MODALITÉS DE FORMATION

Le **BTSA Agronomie Productions Végétales** est un diplôme d'Etat de niveau Bac + 2.

> MÉTIERS PRÉPARÉS

Le BTSA APV permet une très bonne insertion professionnelle :

- Chef d'exploitation
- Salarié dans une exploitation en tant que : chef d'équipe, conducteur de travaux, chef de culture, responsable d'approvisionnement, etc.
- Métiers touchant au contrôle ou à l'expérimentation comme technico-commercial, etc.

> POURSUITE DES ÉTUDES

L'objectif de cette formation est l'insertion professionnelle. Toutefois, les titulaires de ce diplôme peuvent poursuivre en :

- Licence professionnelle, dans les domaines tels que : la valorisation des ressources végétales, l'expérimentation ou le développement durable (agronomie, agriculture biologique, protection de l'environnement, etc.)
- Classe préparatoire en un an, ATS bio, et présenter les concours agronomiques et vétérinaires (concours voie C bio) pour rejoindre l'une des écoles publiques d'ingénieur ou vétérinaire (pour les meilleurs étudiants)
- École d'agronomie publique par la voie de concours.

> PROGRAMME DE FORMATION

MODULES	MATIÈRES / DOMAINES DE FORMATION	HEURES DE FORMATION
TRONC COMMUN		486 h
M11	Accompagnement du projet personnel et professionnel	75
M21	SESG	70
M22	Français/Documentation	65
	Éducation Socio-Culturelle	69
	Pluridisciplinarité	12
M23	Anglais	85
M31	Sport	65
M41	Mathématiques	45
DOMAINE PROFESSIONNEL		884 h
M 41	Mathématiques appliqués	20
M 42	Informatique	40
M 51	Marché, filière et régulation	60
M 52	Fonctionnement des organisations du secteur des productions végétales.	60
M 53	Climat, sol	116
M 54	Biologie et physiologie du végétal	88
M 55	Régulations bioécologiques au sein de l'agrosystème	68
M 56	Agroéquipements	60
M 57	Statistiques et démarches expérimentales	24
M 58	Itinéraires techniques	88
M 59	Systèmes de culture ou système semencier	80
	Activités pluridisciplinaires	112
	Module d'Initiative Locale (MIL)	68
TOTAL DE LA FORMATION		1370 Heures (soit 68 h/an) +/- 19 semaines de centre/an